

SPORTS

MOTO. LE CIRCUIT FANTÔME

Ses promoteurs successifs, partenaires ou rivaux, en parlent au choix comme du « projet de circuit moto » ou du « futur pôle motocycliste ». A ce jour, il n'est encore qu'un vieux serpent de mer qui aurait déserté son habitat naturel pour élire domicile dans les campagnes bretonnes. Tel le monstre du Loch Ness, il fait de temps à autre des apparitions furtives. Depuis 15 ans, on a évoqué sa présence à Kergloff, Neulliac, Theix, Priziac, Saint-Nicolas-du-Tertre, Sérent, Molac... Il resurgit aujourd'hui à Guiscriff, où il avait déjà été signalé il y a quelques années. Le « circuit fantôme », que les motards bretons appellent de leurs vœux depuis de longues années, finira-t-il par voir le jour ?

UNE SI LONGUE ATTENTE. On parle d'un circuit moto en Bretagne depuis au moins trente ans. On trouve par exemple trace d'un projet à La Roche-Bernard (56) en 1978. Et rien qu'au cours des quinze dernières années, une dizaine de projets ont été au moins ébauchés (voir carte ci-dessous). De loin en loin, les motards se mobilisent pour tenter de se faire entendre des décideurs : ils étaient 500 à Rennes en septembre 2002. Ils ont remis le couvert à 300 en juin dernier. Ils ont même créé l'ABC, dont le nom (Association bretonne pour des circuits moto) dit tout de sa vocation. Ils furent également 5.000 au printemps 2006 à signer une pétition « pour un circuit ouvert à tous à un prix raisonnable ». En pure perte pour l'instant.

INTÉRÊTS MULTIPLES. La réalisation d'un circuit permanent de vitesse en Bretagne répond pourtant à un réel besoin recouvrant des intérêts multiples et finalement convergents. Les autorités de l'Etat sont avant tout soucieuses de sécurité routière et d'ordre public. Un circuit permettrait d'y contribuer à travers la formation des pilotes et la possibilité de proposer aux jeunes en mal de sensations fortes une alternative aux « runs » sauvages. Les motards, eux, y voient la possibilité pour certains de s'investir dans la compétition, et pour d'autres simplement de pouvoir « mettre la poignée dans le coin » en toute légalité, sans se payer le long et coûteux déplacement au Mans.

DEUX TYPES DE PROJETS. Deux types de projets tentent régulièrement de voir le jour. Christian Le Badezet (lire par ailleurs), ancien pilote de vitesse, est porteur depuis de longues années d'un projet de type « privé » articulé autour d'un circuit de vitesse. Au nom de la Ligue de Bretagne, dont il est le président depuis plus de vingt ans, Jean-Claude Clavreul, issu du motocross, milite, lui, pour un projet plus large et plus coûteux : un « pôle motocycliste » destiné « aux motards bretons », quelle que soit leur famille. Adeptes du bitume et du tout-terrain s'y côtoieraient. Son projet est pour l'instant en stand-by. Il entend le relancer après les municipales.

LES OBSTACLES. Les projets successifs se sont heurtés principalement à deux types d'obstacles : la peur des riverains redoutant pollution et bruit, et la question financière. Depuis l'acquisition foncière jusqu'aux retombées économiques (difficiles à préjuger) en passant par le financement de l'opération et la gestion du site, celle-ci est omniprésente.

C'ETAIT PRESQUE BON ...

Habitué au régime de la douche écossaise depuis de longues années, les motards bretons ont cru toucher au but il y a dix-huit mois. La préfète du Morbihan de l'époque, Elisabeth Allaire, sensibilisée aux attentes des motards depuis son passage dans la Sarthe, s'était en effet résolument emparée du dossier. Un appel à candidatures avait suscité quatre projets et, au final, une décision en faveur de celui présenté conjointement par Christian Le Badezet (lire par ailleurs) et Pontivy Communauté à Neulliac (56). Il était question très officiellement d'inscription au plan Etat-région et de l'implication de trois ministères (Equipement, Sports, Intérieur). La région était prête à suivre, le département aussi. Et puis plus rien, ou presque. Très vite, Pontivy Communauté s'était retirée. « On a tourné la page », dit aujourd'hui son président, Jean-Pierre Le Roch, sans plus de commentaires. Les raisons de ce retrait ? Il y en a au moins deux : la mobilisation de riverains inquiets des nuisances possibles, et les doutes apparus sur la volonté d'un Etat qu'on dit « en faillite » jusqu'en très haut lieu.

GUISCRUFF. LE BADEZET REMET LES GAZ

Depuis quinze ans, Christian Le Badezet, ancien pilote reconverti commercial dans le milieu de la moto, tente inlassablement de faire aboutir un projet de circuit en Centre-Bretagne. Il remet les gaz à Guiscriff, où les élus locaux seront informés demain soir de son dernier projet autour de l'aérodrome de la commune morbihannaise. L'échec de Neulliac à peine digéré (lire par ailleurs), Christian Le Badezet a repris son bâton de pèlerin le mois dernier lorsqu'il a appris que les terres autour de l'aérodrome de Guiscriff, qu'il avait déjà visées il y a quelques années, étaient peut-être de nouveau disponibles.

« Développer le Centre-Bretagne »

On peut trouver que l'acharnement de l'ancien bon motard régional, qui avait également essuyé des déconvenues à Theix, Priziac et Kergloff, confine à de l'entêtement. Il s'en défend en brandissant sa carte d'identité. « Je me sens foncièrement breton et je pense que c'est une bonne idée pour développer le Centre-Bretagne, d'où je suis originaire » (de Melrand, NDLA). Car l'argument principal de Le Badezet est économique. « Je suis persuadé que c'est une des rares bonnes idées qui permettraient de structurer le coin, avec l'arrivée de beaucoup d'usines qui vont s'installer autour du circuit. Je l'ai vu en Espagne, ou dans l'Est de l'Allemagne : ça génère un développement incroyable. Des usines de pièces, de construction de motos, des équipementiers vont s'installer ». Foi de Le Badezet, qui assure : « En France, il y a 12 circuits permanents. Pour 2008, ils sont déjà entièrement loués. Ça suscite un engouement terrible ». Avec retombées à la clé. « Autour des circuits, il n'y a pas un gîte, pas une chambre d'hôtel de libre à 30 km à la ronde ».

« Avec le silencieux »

En effet, s'il est entendu que les motards bretons profiteraient d'un tel circuit, ils n'en seraient pas les utilisateurs principaux. « L'activité principale, c'est la location : un gestionnaire de circuit rentabilise en louant à des privés, et surtout à des entreprises. Certaines louent le circuit pour inviter leur clientèle, d'autres y réalisent des essais, des présentations de produits nouveaux, etc. La proximité de l'aérodrome est une aubaine : on peut même avoir une clientèle venue d'Angleterre ! » Des obstacles ? Le Badezet n'en voit guère. Les riverains ? « On peut être optimiste, dans la mesure où on est loin de tout et qu'il y a déjà l'aérodrome. Et on peut très bien admettre que les motos puissent rouler avec le silencieux, à l'exception de quelques week-ends de compétition ».

« On peut fonctionner avec 4 à 5 millions d'euros »

L'argent alors ? Même pas. « J'ai des partenaires, parmi lesquels une boîte de BTP. La piste ne me coûtera pas cher », avance celui qui se voit en directeur de la future société d'économie mixte gestionnaire du circuit. Et puis, il n'est pas question ici d'un projet pharaonique. « On peut fonctionner avec 4 à 5 millions d'euros. On peut avoir une piste nue au départ et développer ensuite. On n'est pas obligé d'avoir tout de suite 200 m de bâtiments ».

UNE PISTE DE 2,5 KM PRES DES VOLAILLES DE KERANNA

Demain soir, Jean Bouedec, président du SIVU (*) de l'aérodrome de Guiscriff, présentera aux autres élus de la structure communautaire une mouture sommaire du projet de Christian Le Badezet. Ce dernier est intéressé par les terres disponibles au lieu-dit Kermaria, en Guiscriff, à l'ouest des volailles de Keranna. Son projet aurait une emprise de dix hectares dans un premier temps. « Mais l'idéal serait à terme de pouvoir disposer de 30 hectares ». Toujours dans cet esprit de progressivité, Le Badezet voudrait pouvoir démarrer avec une piste bitumée d'environ 10 m de large pour 2,5 km de long comprenant une ligne droite de 600 m. À terme, l'ancien motard rêve cependant toujours d'une piste de 4 km. Convaincu par les arguments économiques avancés par le promoteur, Jean Bouedec « ne peut être que pour ». Il entoure toutefois de prudence cette position de principe avancée à titre personnel. « La proximité de l'aérodrome peut être un atout, mais comporte également des inconvénients : il y a des servitudes à respecter. Et en tout état de cause, il y a beaucoup d'étapes avant d'arriver à une autorisation ». (*) Syndicat intercommunal à vocation unique.



Voilà une trentaine d'années qu'on parle de la création d'un circuit de vitesse moto en Bretagne. Le projet resurgit aujourd'hui à Guiscriff, dans le Morbihan. Mais verra-t-il le jour pour autant ? (Photo AFP)



Ancien pilote, Christian Le Badezet a monté un projet de circuit autour de l'aérodrome de Guiscriff, dans le Morbihan. (Photo B. S.)